

Calendrier d'inscription des jours de présence - Accueil de Loisirs Automne 2019

Ce formulaire doit être joint au dossier d'inscription, il doit être rempli et signé par les parents au plus tard 10 jours avant l'accueil. L'inscription par téléphone n'est pas valable.



NOM Prénom (adulte responsable) :

ADRESSE (de l'adulte responsable) :

Téléphone (de l'adulte responsable)

NOM Prénom & date naissance Enfant 1

Enfant 2

Téléphone Enfant 1

Enfant 2

Numéro CAF - MSA - Autre

Indiquer le prénom de l'enfant concerné	L'Isle aux Drôles 3-11 ans				Passerelle 10-13 ans				Droles d'ados 11- 17 ans			
	Prénom enfant 1	Prénom enfant 2	Transport 1,5€/jour/enfant		Prénom enfant 1	Prénom enfant 2	Transport 1,5€/jour/enfant		Prénom enfant 1	Prénom enfant 2	Transport 1,5€/jour/enfant	
			Matin	Soir			Matin	Soir			Matin	Soir
Jours												
Lundi 21 octobre												
Mardi 22 octobre												
Mercredi 23 octobre												
Jeudi 24 octobre												
Vendredi 25 octobre												
Lundi 28 octobre												
Mardi 29 octobre												
Mercredi 30 octobre												
Jeudi 31 octobre												
TOTAL JOURS												

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant, Communauté de Communes Vienne et Gartempe, Etat, Région Nouvelle Aquitaine, Département, MSA et Caf de la Vienne aident au financement de la MJC

OBSERVATIONS :

Signature adulte responsable

Signature(s) jeune(s) >10 ans

Fait le :